

## Banc d'Arguin -Conche Sud

L'APBA (Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon) avec l'appui du président des ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon Thierry Lafon, a procédé au balisage d'accès de la conche sud du Banc d'Arguin.

En effet pour le plaisancier l'accès à cette conche n'est pas toujours évident, c'est pourquoi nous avons accroché des marques vertes et rouges sur les « pignots » (piquets) délimitant et protégeant les parcs à huîtres.

Nous avons déjà balisé ce chenal en collaboration étroite avec des ostréiculteurs volontaires, représentés par Olivier Laban.

L'APBA profite de ce balisage pour vous rappeler que dans cette conche et au-delà de cette dernière en partant vers le sud les plaisanciers peuvent mouiller et stationner sur le sable pendant le jour, l'interdiction de passer la nuit au banc est toujours maintenue. Elle rappelle que ces endroits sont protégés et que chacun doit s'y comporter avec respect (déchets divers à ramener, discrétion, etc..).

La vitesse est limitée à 5 nœuds dans le chenal d'accès au Banc d'Arguin (10 nœuds autorisés dans sa partie médiane)

Entre le port d'Arcachon et le chenal du Banc d'Arguin les nombreux bancs de sable, à peine recouverts à marée basse, incitent à la plus grande prudence.

L'APBA envisage de définir et publier un chenal d'accès dans les prochaines semaines.



Balisages bâbord et tribord de l'entrée de la Conche Sud.

Vous pouvez retrouver l'APBA et toutes ses actions en faveur de la plaisance sur le Bassin d'Arcachon sur son site internet : <http://apba.info>

L'APBA a organisé cette action en étroite collaboration avec la CAUB'ARC.